Majorité

Pour Saint-Nazaire

Taxe sur les éoliennes : Une victoire politique !

La majorité municipale derrière David Samzun vient de récolter le fruit d'une mobilisation puissante contre un amendement au Projet de loi pour l'accélération des énergies renouvelables. Celui-ci prévoyait de modifier la répartition de la taxe sur l'énergie produite entre les communes concernées, en intégrant les résidences secondaires dans le calcul. Saint-Nazaire se trouvait fortement pénalisée alors que nous avons porté des investissements, accepté toutes les contraintes, financé une politique d'habitat qui permet de loger à l'année celles et ceux qui travaillent pour construire ces transitions.

Après avoir fait valoir notre idée de la justice et de l'intérêt général par tous les moyens dont nous disposions, la commission mixte paritaire a supprimé l'amendement et nous sommes revenus à la répartition telle que promise. Nous resterons vigilants car le Gouvernement pourrait décider de réintroduire le sujet.

Solidarité avec les peuples turcs et syriens

Le violent tremblement de terre survenu le 6 février a couté la vie a plusieurs dizaines de milliers de personnes. Saint-Nazaire est une ville solidaire et nous sommes adhérents de « Cités unies France ». Cette association permet de collecter les fonds des collectivités pour faire vivre les solidarités nationales et internationales entre les villes. Ainsi, David Samzun proposera au prochain Conseil Municipal d'accorder une subvention de 10.000 euros pour contribuer face à l'urgence mais aussi pour aider à la reconstruction. Une fois de plus nous saluons les associations locales qui se sont mobilisées. Elles appellent à la solidarité de toutes et tous pour financer leurs actions.

Réforme des retraites

Depuis plusieurs semaines des millions de personnes manifestent pour demander le retrait du projet de réforme des retraites. Cette mobilisation se fait à l'appel de toutes les organisations syndicales. La majorité municipale souhaite signifier son opposition à cette réforme et s'engager aux côtés de la population.

La mobilisation massive doit être entendue par le Président de la République et le Gouvernement.

Nous souhaitons qu'ils renoncent à ce projet injuste et mis en œuvre avec brutalité. Nous continuons d'affirmer que nous sommes contre le recul de l'âge légal de départ, que la question centrale est celle de l'emploi dans toutes ses dimensions : pénibilité, égalité, salaire, formation, emploi des jeunes et des seniors...et que le dialogue est la base d'une démocratie sociale.

Nombre d'habitants

La politique de construction de logements est réelle et nous savons qu'elle vous interroge parfois. Chacun.e de nous constate l'augmentation du coût pour se loger, que l'on devienne propriétaire ou que l'on soit locataire. Chacun.e de nous constate la rareté des biens. C'est parce que nous souhaitons que la ville reste accessible à toutes et tous que nous avons une politique volontariste en termes de logements, y compris sociaux. Et si la ville se densifie, c'est pour ne plus grignoter la campagne et protéger ainsi les terres naturelles et agricoles. C'est pour permettre à des personnes de vivre près de leur emploi sans se ruiner dans les trajets et en permettant le développement de nos entreprises.

La ville ne maitrise pas l'ensemble des éléments car la question du logement répond principalement à des contraintes ou à des choix individuels. En effet, les habitant·e·s fixent librement le prix de vente de leur bien et décident à qui vendre. Les séparations des familles sont nombreuses et elles génèrent un besoin de deux logements quand il n'en fallait qu'un jusqu'alors. Nous vieillissons et souvent nous continuons d'occuper, seul.e ou à deux, la maison qui auparavant accueillait toute une famille. Des nouvelles personnes décident de venir s'installer. Ils et elles en ont le droit et sont les bienvenu.e.s. Tous ces choix, souvent intimes, sont légitimes et respectables. Ils nous concernent tous et font partie de la vie. Face à cela notre responsabilité est de limiter les effets de l'inflation en construisant des logements pour ne pas être complices d'une rareté qui exclut les plus modestes.

Nous sommes aujourd'hui un peu plus de 70.000 à vivre à Saint-Nazaire. Notre ville a déjà compté autant d'habitant·e·s. C'était en 1975. La différence, c'est que dans les années 70, il y avait en moyenne 4 personnes par logement quand nous sommes 1,8 désormais. Il y a donc nécessité de plus de logements.

Papiers d'identité

Parmi les transferts de compétences que l'Etat impose aux communes, il y a l'enregistrement des demandes de titres sécurisés (cartes d'identité et passeport). Depuis 2017, la prise d'empreintes est obligatoire et nécessite que l'Etat nous dote d'un matériel spécifique. Seules 2300 communes sont éligibles au dispositif et seulement 77 en Loire-Atlantique. Ce dimensionnement n'est pas conforme à notre réalité. En effet, ces dernières années les besoins en nombre de créneaux ont explosé. Les raisons sont multiples : rattrapage des demandes et reprise des voyages à la sortie de la crise sanitaire, Brexit, engouement pour le nouveau format de la carte nationale d'identité, croissance forte de la population, spécificité de notre territoire tourné vers les échanges internationaux...Pour répondre à ces besoins, nous nous sommes inscrits dans le plan d'urgence de l'Etat et ouvert un centre d'accueil temporaire. En complément de notre activité classique, Il aura permis de délivrer 24000 titres en 2022 sachant que 40% des demandes proviennent de communes en dehors de l'agglomération. Pour 2023, le centre temporaire est fermé et nous sommes organisés pour délivrer 15000 titres. Augmenter encore ce chiffre est à l'étude en obtenant notamment de l'Etat un matériel de prise d'empreintes supplémentaire. Les transferts de compétences vers les communes sont nombreux et les moyens nécessaires à la mise en œuvre ne sont pas à la hauteur. Dans le cas présent, l'Etat nous verse une compensation de moins de 50.000 euros quand la mise en œuvre coute plus de 200.000 euros aux finances de la ville. La participation sera augmentée à partir de cette année sans pour autant atteindre notre niveau de dépenses.

Petite enfance

Face à l'augmentation rapide du nombre d'habitant.e.s et dans un contexte où l'emploi se porte assez bien, le besoin des familles pour garder leurs jeunes enfants est important. Force est de constater que le nombre de places disponibles en accueil collectif n'a pas progressé aussi vite que le besoin. De plus, le nombre d'assistantes maternelles privées est en baisse sur l'ensemble du département. Ce manque accentue l'inégalité persistante entre les femmes et les hommes dans l'articulation vie personnelle et vie professionnelle. Nous avons donc lancé un plan ambitieux d'augmentation du nombre de places publiques avec par exemple la construction d'un nouvel équipement de 40 places à côté de l'école Brossolette. Parallèlement, nous rénovons et regroupons nos crèches existantes et nous développons des partenariats associatifs et privés. L'une de ces nouvelles structures de 40 places est prévue dans la future résidence « Harmony off the Sky » dont la construction est ralentie par un recours juridique de quelques opposant.e.s. Dans les prochaines années, nous disposerons d'environ 170 places supplémentaires publiques et privées, pour l'accueil des 0-3 ans.

Opposition

Stop aux violences, aux menaces et aux insultes !

Lors du dernier Conseil Municipal un homme a pénétré l'espace des élu.e.s pour vociférer des insultes. Depuis plusieurs années, ici comme ailleurs, les violences, les menaces, les insultes, les intimidations pèsent sur nos débats. Une société démocratique est nécessairement traversée par des courants de pensées, des idées, des intérêts parfois contradictoires qu'il faut transcender en essayant de déterminer un intérêt général. C'est le sens de la politique et l'honneur de celles et ceux qui s'engagent. Nous ne tolérons pas ces violences, ni les propos délictueux comme ceux racistes qui sont apparus récemment suite à une publication de la Ville. Les élu.e.s de la majorité saisiront la justice à chaque fois que nécessaire.

Plan grand froid

Le plan grand froid a été déclenché à deux reprises cet hiver. Il est activé par l'Etat dès lors qu'il juge que les conditions climatiques sont réunies. C'est le gymnase de l'école Carnot qui accueille les personnes pour leur mise à l'abri. Il est situé à proximité d'autres structures d'accompagnement des plus précaires comme les accueils de jour par exemple.

Nous nous tenons en permanence prêts pour mettre en œuvre cette décision qui appartient à l'Etat. Au-delà de la mise à disposition du lieu, nous finançons les maraudes organisées par les associations locales que nous soutenons par ailleurs sur l'ensemble de leurs actions en direction des plus démuni.e.s.

Nous saluons également l'état d'esprit solidaire qui prévaut chez les utilisateurs habituels du gymnase à commencer par les équipes scolaires et les clubs. Comme toujours, Saint-Nazaire Ville solidaire est au rendez-vous.

Parcours éducatif nautisme

Dans la délibération « sport et nautisme » votée en juin 2019, nous affirmions notre identité de « Ville d'eau » avec des objectifs éducatifs tels que le "savoir nager" et le "savoir naviguer".

Cette dimension se construit par la mise en place de parcours éducatifs, du primaire jusqu'au secondaire, avec l'ensemble de nos partenaires de l'Education Nationale, des collèges et des lycées mais aussi en s'appuyant sur nos associations sportives. Notre objectif est bien de proposer des parcours « sans couture » afin de garantir pour nos jeunes une offre de qualité et durable.

Ainsi, le SNOS Aviron accompagne la section sportive du collège Pierre Norange pour encadrer un groupe mixte de 8 élèves, qui, pour la plupart, n'avaient jamais naviguer. Ces jeunes ont intégré la rigueur de la pratique et le sens du partage car cette discipline nécessite de faire un à huit.

Le SNOS Aviron travaille en collaboration avec l'équipe pédagogique du collège au plus près des élèves dont certains se révèlent et se découvrent à travers la pratique sportive.

Cette expérimentation est un axe fort de notre ambition éducative d'ouvrir des espaces d'activités qui valorisent des pratiques en tenant compte de notre environnement maritime.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Ensemble, solidaires et écologistes

Le 8 mars, nous soutiendrons les initiatives féministes organisées pour la défense des droits des femmes. Les violences systémiques et sociétales sont toujours d'actualité : 146 féminicides recensés en 2022, un rapport accablant du Haut Conseil à l'égalité avec aggravation du sexisme et de ses manifestations les plus violentes, une réforme des retraite qui propose de pénaliser l'ensemble des femmes en les faisant travailler plus longtemps, une entrée du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution entravée par des politiques réactionnaires… Les années passent, mais les vies et les corps des femmes restent sous le joug d'une société patriarcale qui ne cesse de se réinventer pour éviter toute évolution significative.

Nous tenions à mettre des femmes nazairiennes qui ont lutté pour nos droits à l'honneur.

Madeleine Gallen, fut, en 1947, la première et la seule femme à être élue conseillère municipale à Saint-Nazaire. Pendant son mandat, elle défendit les actions de l'Union des Femmes de France et des amicales laïques sur les revendications des quartiers. Elle participa également aux manifestations de soutien aux grèves ouvrières, en revendiquant la solidarité des femmes et des travailleurs nazairiens. Avec Marthe Gallet, elles organisèrent, en novembre 1948, l'accueil dans les familles nazairiennes d'enfants des mineurs du nord en grève.

Suzanne Mahé, conseillère municipale communiste de 1950 à 1953, vécu pendant plusieurs années dans les bungalows de Kerlédé, et participa aux nombreuses activités de l'Amicale de quartier : lutte pour l'amélioration des conditions de vie quotidienne, accueil d'enfants du Secours populaire, d'enfants des mineurs en grève en 1948, sou du soldat, lutte contre la guerre du Vietnam, puis d'Algérie. Elle fut déportée à Ravensbrück pendant la Seconde Guerre Mondiale. Libérée en 1945, elle reprit son activité militante.

Marthe Gallet, institutrice, fut militante communiste et à l'Union des jeunes filles de France (UJFF) dont elle devint la secrétaire départementale. Au sein du comité d'aide à l'Espagne républicaine, l'UJFF nazairienne s'occupa d'actions de solidarité en faveur de réfugiés espagnols arrivés à Saint-Nazaire par bateaux. Elle milita au sein du groupe nazairien du Comité Mondial des femmes contre la guerre et le fascisme créé le 17 novembre 1935 et qui rassemblait une quarantaine de femmes.

Isabelle Brisset, Marthe Barbance, Augustine Bihan, Elvina Thomère, Raymonde Chateau… Ce ne sont que des exemples, il n'est pas nécessaire de chercher bien longtemps pour mettre en avant ces femmes qui ont permis les luttes militantes, politiques et syndicales, dans notre commune et aux alentours, nous ne pouvons que vous encourager à vous y intéresser!

Source : Le Maitron, Dictionnaire biographique, Mouvement ouvrier, mouvement social

Le groupe Ensemble solidaires et écologistes